

*Pétrole et gaz du Canada—Loi*

l'énergie pour les trois ou quatre années à venir ou pour la première moitié de la décennie.

Le même problème de prix se serait posé aux municipalités qui auraient été forcées de payer des taxes d'accise plus élevées et d'absorber des hausses du prix de l'énergie aux termes du budget précédent. La même chose s'applique dans le cas des exploitants forestiers, des habitants des régions nordiques et de tous les autres qui utilisent du carburant diesel.

Il ne fait aucun doute que les députés d'en face s'opposent vigoureusement à une disposition du bill C-48, soit l'attribution à la Couronne d'une part de 25 p. 100 des ressources des terres du Canada. Je suis convaincu que cette opposition grandira lorsqu'ils s'apercevront que cette disposition pourrait être appliquée par la société Petro-Canada au nom de la population du pays. Ceux d'entre nous qui étaient ici en 1975 se souviendront combien les conservateurs avaient bataillé avec acharnement contre la création d'une société nationale des pétroles. Ils prédisaient le pire pour l'industrie pétrolière si nous devions instituer une société de ce genre. Le comité permanent des ressources nationales et des travaux publics a tenu des dizaines de réunions. Les députés d'en face y ont déclaré que le Canada n'avait nul besoin d'une société nationale des pétroles, que celle-ci coûterait trop cher, qu'elle nuirait à l'industrie existante, et qu'elle supplanterait la nécessité de nous assurer des approvisionnements dans l'esprit du public. D'après eux, il existait des moyens préférables d'atteindre les objectifs fixés par le projet de loi sur Petro-Canada.

J'invite les députés à retracer les observations faites à l'étape de la deuxième lecture du bill sur Petro-Canada au printemps de 1975. Arrêtons-nous un instant à ce «démon» que les Tories prétendaient voir surgir à l'horizon en ce printemps de 1975, et comparons-le à ce qui s'est produit, en fait, dans les cinq courtes années de vie de la société. Comme le prévoit le bill à l'étude, 25 p. 100 environ de la participation aux nouveaux puits exploités dans les terres du nord du Canada et au large de la côte est appartiendront vraisemblablement à Petro-Canada.

Petro-Canada est la plus importante de toutes les compagnies pétrolières canadiennes, et la seule société canadienne parmi les dix grandes. Toutes les autres appartiennent à des capitaux étrangers. Si les Tories avaient remporté la partie lors de l'adoption du bill sur Petro-Canada, pas une seule compagnie canadienne ne figurerait parmi les dix grandes sociétés pétrolières au Canada.

Petro-Canada est une société pétrolière complètement intégrée qui produit du pétrole, le raffine et le commercialise. Ses avoirs atteignent actuellement près de quatre milliards de dollars. C'est la seule société canadienne qui détienne une participation—de 25 p. 100, soit dit en passant—dans le gisement de pétrole Hibernia découvert au large de Terre-Neuve. Le député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie) parlait tout à l'heure de découverte de pétrole. Petro-Canada est la propriété de la population canadienne et ses avoirs et ses bénéfices lui appartiennent donc, ce qui prouve sûrement son utilité et sa nécessité.

● (2140)

Il est bon en outre que Petro-Canada ait accès à ces informations au sujet des puits afin qu'elle puisse se faire une opinion et investir au mieux dans les gisements de la côte atlantique sur lesquels on fonde de grands espoirs de découvrir

tes futures. Il est bon qu'une compagnie pétrolière canadienne possède une part importante des intérêts dans cette affaire. Il en va de même pour le gisement de gaz que l'on vient de découvrir sur l'île de Sable, ce gisement, que l'on espère voir confirmé d'ici un an, permet de fonder de solides espoirs. Petro-Canada a cette fois encore joué un rôle actif dans cette découverte. On peut dire, je crois, que grâce aux intérêts et aux capitaux que Petro-Canada a investis dans ce projet, cette découverte a pu être faite au moins plusieurs années plus tôt. Si le gisement est confirmé, son impact sur la Nouvelle-Écosse comme sur l'ensemble des Maritimes dans les années à venir sera considérable. Cette région, qui ne pouvait suffire à ses besoins en gaz naturel, deviendrait ainsi une région exportatrice de gaz naturel. Dans les îles de l'Arctique, Petro-Canada et Panarctic ont investi des sommes supérieures à ce que la plupart des sociétés canadiennes ont investi dans ce domaine. Il n'y a aucun doute que le projet entrepris par Petro-Canada dans les îles de l'Arctique, projet dont le coût avoisine les deux milliards et qui consiste à transporter le gaz naturel liquéfié par bateaux depuis les îles de l'est de l'Océan arctique constitue un fantastique projet de recherche et de développement. Non seulement ce projet va permettre de mettre en place un système économique de transport depuis les îles de l'Arctique qui prendra d'autant plus d'importance que les marchés naissent, mais de plus, à ce qu'on m'en a dit, les retombées technologiques pour le transport des autres minéraux précieux dans l'Arctique seront aussi très importantes. Tous les Canadiens en bénéficieront par l'intermédiaire de Petro-Canada, société à laquelle s'attaque féroce et obstinément l'opposition officielle. Je crois qu'ils s'en prennent à Petro-Canada plus violemment encore que le député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie) ne s'en est pris ce soir au programme énergétique national.

Au cours du débat de 1975, les orateurs se sont succédé pour condamner avec véhémence la société Petro-Canada. J'aimerais seulement rappeler quelques-unes des réalisations de cette société en l'espace de cinq ans seulement. Elle est un des principaux participants au projet Syncrude. Elle effectue également des recherches sur l'huile lourde et les sables bitumineux. Comme je l'ai déjà dit, elle va prendre une part active à l'amélioration des installations de l'usine de traitement des huiles résiduelles de Montréal en collectant ces huiles et en les raffinant à un coût bien moindre que celui d'une usine de traitement des sables bitumineux. Elle va participer à la construction d'une usine de raffinage d'huile lourde en Saskatchewan. La participation de Petro-Canada à ce sujet, qui devrait coûter au moins un milliard, sera probablement de 50 p. 100. Ainsi, l'accès aux huiles lourdes de la région de Lloydminster et d'autres régions du pays en sera facilité. Cela constitue une ressource extraordinaire pour le Canada, mais il faut mettre au point la technologie pour pouvoir l'exploiter. Petro-Canada y travaille au profit de tous les Canadiens.

Je crois que le principal atout de Petro-Canada est que nous avons là une société pétrolière intégrée œuvrant à tous les stades: prospection, exploitation et commercialisation. Les bénéfices tirés de l'exploitation du gisement de pétrole classique de l'Ouest sont réinvestis dans la prospection et l'aménagement dans les régions de risque du grand Nord et au large de la côte est. C'est tout à l'opposé des contorsions qui ont agité l'opposition officielle quand elle formait le gouvernement. On